

## Description

Le ou la médecin spécialiste en médecine interne générale assurent une assistance médicale pour tous les problèmes de santé physique, psychique et sociale de la population. Ils diagnostiquent et traitent des pathologies touchant plusieurs disciplines médicales (cardiologie, diabétologie, pneumologie, etc.). À l'hôpital ou en cabinet privé, ils établissent un bilan de l'état de santé des patients et proposent un plan de traitement.

Leurs principales activités consistent à:

### Consultation et diagnostic

- recevoir les patients, les interroger sur leur histoire médicale (anamnèse) et établir le bilan des symptômes ressentis;
- procéder à des examens cliniques appropriés (auscultation, palpations) et paracliniques (radiographies, ponctions, prélèvements d'échantillons de sang, etc.), en interpréter les résultats;
- tenir compte des interactions entre les différents problèmes, poser un diagnostic et l'expliquer aux patients;
- au besoin, rediriger le malade vers un spécialiste;
- évaluer rapidement les cas d'urgence, assurer les mesures de premiers secours et les soins vitaux;

### Traitement en milieu hospitalier

- établir un plan de traitement qui tienne compte du contexte psychologique, familial et social du patient;
- effectuer des injections, poser un drain, une sonde;
- pratiquer des interventions de petite chirurgie: anesthésie locale, suture, incision d'abcès, etc.;
- assurer la continuité des soins ordonnés par d'autres médecins spécialistes;
- appliquer des traitements d'urgence et de soins intensifs: réanimation cardio-pulmonaire, défibrillation, etc.;

### Traitement en cabinet privé

- proposer un plan de traitement incluant la personnalité globale du patient, les expériences déjà réalisées avec lui, les implications financières, etc.;
- effectuer des injections, traiter des plaies cutanées, extraire des petits corps étrangers, pratiquer les interventions de petite chirurgie (sutures, traitement de fracture), etc.;
- prescrire des médicaments, expliquer les posologies;
- suivre l'état de santé des patients et établir une relation de confiance à long terme;
- donner des conseils de prévention et d'hygiène de vie (mesures diététiques, contraception, vaccinations, etc.) et encourager les comportements favorables à la santé;
- visiter à domicile, assister les malades en fin de vie;

### Prévention

- participer à des campagnes de prévention (p.ex. la vaccination) dans le cadre de la santé publique;
- exercer des tâches d'éducation à la santé.

### Environnement de travail

Les médecins spécialistes en médecine interne générale sont polyvalents et maîtrisent des connaissances dans plusieurs domaines cliniques. À l'hôpital, ils collaborent avec d'autres médecins et avec le personnel soignant et médicotechnique. Leurs horaires peuvent être irréguliers (garde de nuit et du week-end). Dans un cabinet individuel ou de groupe, les tâches de gestion et de supervision des collaborateurs (assistants médicaux, laborantins) occupent une partie de leur emploi du temps.

## Formation

La formation postgraduée pratique et théorique en médecine interne générale est modulaire et se déroule après l'obtention du diplôme fédéral de médecin (études universitaires). Deux orientations sont proposées: médecin de famille ou interniste hospitalier.

### Lieux

- établissements de formation reconnus: cliniques, services et divisions d'hôpitaux, cabinets médicaux.

### Durée

5 ans dont:

- 3 ans de médecine interne générale hospitalière et ambulatoire;
- 2 ans de modules individuels à choix complétant la formation d'interniste hospitalier ou de médecin de famille.

Remarque: il est possible d'entreprendre cette formation postgraduée à temps partiel (50% au minimum).

### Condition d'admission

- diplôme fédéral de médecin;
- ou diplôme de médecin étranger reconnu.

Pour plus de détails sur les études universitaires de médecine, consulter [www.orientation.ch/etudes](http://www.orientation.ch/etudes).

### Titre obtenu

- diplôme fédéral de médecin spécialiste en médecine interne générale avec mention de l'orientation.

Remarque: parallèlement, il est possible d'obtenir le titre postgrade de médecin praticien-ne qui assure une reconnaissance européenne pour la médecine de famille.

### Contenu

#### Tronc commun

- angiologie, urgences, dermatologie, gastroentérologie, gériatrie, soins intensifs, oncologie, pneumologie, psychiatrie, rhumatologie, etc.;

#### Orientation médecin de famille

- chirurgie, ORL, grossesse et planning familial, pédiatrie, soins palliatifs, prévention de la santé, problèmes sociaux, psychosomatiques, etc.;

#### Orientation médecin interniste hospitalier

- cardiologie, pharmacologie clinique, infectiologie, pneumologie, médecine intensive, etc.

Pour plus de détails sur le contenu de la formation postgrade, consulter le site de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) [www.siwf.ch](http://www.siwf.ch).

## Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Capacité à mettre en confiance autrui
- Désir de soigner les autres
- Écoute et compréhension d'autrui
- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit
- Résistance nerveuse
- Capacité d'analyse
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Sens de l'observation
- Discrétion

## Perspectives professionnelles

Selon l'orientation choisie, les spécialistes en médecine interne générale exercent en pratique privée (cursus de médecin de famille ou d'interniste en pratique ambulatoire) ou en milieu hospitalier (cursus d'interniste hospitalier). La loi sur les professions médicales assure la reconnaissance de la formation postgraduée des médecins, et leur permet d'envisager la pratique de leur spécialité dans certains pays de l'Union européenne.

### Perfectionnement

La formation médicale continue est une obligation légale et un devoir d'ordre éthique. Son étendue dépend des besoins de perfectionnement particuliers du médecin, de sa spécialité et de son activité. Les sciences médicales connaissent un développement rapide qui oblige les médecins à poursuivre leur formation aussi longtemps qu'ils exercent une activité professionnelle.

Les médecins spécialistes en médecine interne générale peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- formations continues mises sur pied par les hôpitaux et cliniques, les associations médicales régionales ou cantonales, la Fédération des médecins suisses, la Société suisse de médecine interne générale, l'Association des médecins de famille et de l'enfance Suisse ou l'industrie pharmaceutique: séminaires, congrès, colloques, cours de perfectionnement, travaux de groupes, études de cas, stages professionnels, etc.;
- attestations de formation complémentaire ou certificats d'aptitude technique dans diverses méthodes d'examen ou de traitement: acupuncture, homéopathie, médecine de l'addiction, pratique du laboratoire, etc.;
- formation approfondie en gériatrie, 3 ans (dont 6 à 12 mois en psychiatrie et psychothérapie), divers lieux en Suisse;
- etc.

## Professions voisines

- Médecin en acupuncture et pharmacothérapie chinoise/Médecin en acupuncture et pharmacothérapie chinoise
- Médecin spécialiste en dermatologie et vénéréologie/Médecin spécialiste en dermatologie et vénéréologie
- Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique/Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique
- Médecin spécialiste en oto-rhino-laryngologie/Médecin spécialiste en oto-rhino-laryngologie
- Médecin spécialiste en pédiatrie/Médecin spécialiste en pédiatrie
- Médecin spécialiste en prévention et santé publique/Médecin spécialiste en prévention et santé publique
- Médecin spécialiste en psychiatrie et psychothérapie/Médecin spécialiste en psychiatrie et psychothérapie
- Médecin spécialiste en radiologie/Médecin spécialiste en radiologie
- Naturopathe DF/Naturopathe DF

## Adresses

Association des médecins de famille et de l'enfance Suisse (mfe)  
Secrétariat Médecins de famille  
Oberplattenstrasse 73  
9620 Lichtensteig  
Tél.: 071 988 66 40  
<https://www.medecinsdefamille.ch>

Association suisse des médecins assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC)  
Bollwerk 10  
Case postale  
3001 Berne 1  
Tél.: 031 350 44 88  
<https://www.asmac.ch>

Fédération des médecins suisses (FMH)  
Secrétariat général  
Elfenstrasse 18  
Case postale  
3000 Bern 16  
Tél.: 031 359 11 11  
<https://www.fmh.ch>

Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)  
c/o Fédération des médecins suisses (FMH)  
Elfenstrasse 18  
Case postale  
3000 Bern 16  
Tél.: 031 503 06 00  
<https://www.siwf.ch>

Société suisse de médecine interne générale (SSMIG)  
Monbijoustrasse 43  
Case postale  
3001 Berne 1  
Tél.: 031 370 40 01  
<http://www.ssgim.ch>